

PRINCIPES DE LA BIBLIOTHÈQUE VIVANTE

Où commencer pour se les approprier?



Illustrations: Sara Cesari
Graphisme: Giulia Florian



Avec le soutien de



TABLE DES MATIÈRES

Historique et buts	<u>7</u>
Quelques questions récurrentes	<u>12</u>
Déclaration universelle des droits de l'Homme	<u>14</u>
Phases du projet	<u>21</u>
Phase A) L'analyse	<u>22</u>
Canevas : « cartographie des stéréotypes »	<u>22</u>
Phase B) La recherche des Livres vivants	<u>30</u>
Phase C) La préparation	<u>34</u>
Canevas : « formation Livres vivants »	<u>34</u>
Anecdote Giovanni Spadoni	<u>43</u>
Enrichir le récit	<u>44</u>
Canevas : formation bibliothécaires	<u>45</u>
Phase D) L'événement	<u>48</u>
Rôle : Bibliothécaire	<u>49</u>
Catalogue	<u>54</u>
Règles de lecture	<u>56</u>
Phase E) L'Évaluation	<u>57</u>
Questionnaire pour les bibliothécaires	<u>58</u>
Questionnaire pour les Livres vivants	<u>60</u>
Questionnaire pour les lecteurs/lectrices	<u>62</u>
Saviez-vous que ...?	<u>64</u>
Glossaire	<u>66</u>
Pour aller plus loin	<u>68</u>



HISTORIQUE ET BUTS

BIBLIOTHÈQUE VIVANTE : QUÉSACO ?

COMMENT LA BIBLIOTHÈQUE VIVANTE (BV) EST-ELLE NÉE ?

L'idée de la Bibliothèque Vivante (en danois Menneske Biblioteket) est née dans les années 2000 grâce à l'initiative de l'association de jeunesse danoise Stop The Violence à l'occasion du festival Roskilde - le plus grand événement musical annuel du Danemark. Basée à Copenhague, l'association fut créée à l'époque par un groupe de jeunes qui militaient pour la prévention à la violence. Ce groupe est aujourd'hui devenu un véritable réseau présent sur cinq continents et répandu dans le monde entier.

En 2003, la méthodologie Human Library a été ajoutée au programme suivant du Conseil de l'Europe : « L'action de la jeunesse en faveur des droits de l'homme et de la cohésion sociale ». Elle est depuis lors considérée par le Conseil de l'Europe

comme un moyen de promotion du dialogue interculturel et de lutte contre toute forme de discrimination.

QUEL EST SON BUT ?

La Bibliothèque Vivante est un véritable outil de changement social qui vise à sensibiliser à la question des stéréotypes, qui bien souvent affectent notre rapport à l'autre. Plus spécifiquement, elle vise à mettre en question les stéréotypes/préjugés sociétaux, en discerner les mécanismes, mieux comprendre les aprioris qui gravitent autour de certaines catégories de personnes et qui se propagent parfois au sein du même univers culturel.

Il s'agit d'une initiative qui repose sur la création d'un espace de rencontre et d'échange entre deux ou plusieurs individus qui ne se connaissent pas, revalorisant la diversité comme source d'enrichissement réciproque et de réflexion plus critique.

En effet, les lecteurs qui se rendent à la Bibliothèque Vivante ont l'opportunité unique d'aller à la rencontre de leurs

propres préjugés, à travers la rencontre d'un Livre vivant (LV), qui est en mesure de répondre aux questions. Cette rencontre, qui prend la forme d'un dialogue où l'échange est possible, se veut une porte d'entrée vers l'apprentissage d'une nouvelle réalité.

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

La Bibliothèque Vivante fonctionne selon les principes d'une bibliothèque classique : chaque lecteur a accès à un catalogue de Livres pouvant être empruntés pour 30 minutes. Dans ce cadre, les Livres sont des personnes qui, ayant été exposées à une forme de stigmatisation et/ou discrimination, ont envie de partager une partie de leur expérience personnelle avec un lecteur intéressé. La lecture prend donc la forme d'une rencontre à deux, pour une durée limitée. Il ne s'agit pas d'un monologue mais plutôt d'un dialogue entre deux personnes qui ne se connaissent pas et qui partagent un moment autour de l'histoire personnelle racontée à la première personne par le Livre vivant.

La Bibliothèque Vivante est ouverte à toute personne dans le respect de certains principes (voir règles).

Pendant la tenue de la Bibliothèque Vivante, des bibliothécaires sont présents pour conseiller le lecteur dans son choix de Livre(s) et pour veiller à ce que

l'emprunt se passe bien dans un espace intime et sécurisé (voir rôles et fonctions bibliothécaires).

QUI PEUT DEVENIR LIVRE VIVANT ?

Toute personne majeure ayant été confrontée à un stéréotype/préjugé (voir catégories identitaires) ou soumise à une forme de discrimination à un certain moment de sa vie. Tout le monde est potentiellement susceptible de devenir Livre vivant, mais il faut bien sûr en avoir envie et être prêt à le devenir.

Un autre aspect qui caractérise un LV est son enthousiasme à l'idée de se mettre en jeu et de faire partie du projet BV, ainsi que sa capacité à aller en profondeur tout en gardant un regard auto-ironique et critique par rapport à son histoire. Participer à une BV ne signifie pas participer à une séance de psychothérapie, mais plutôt offrir au lecteur une partie de son vécu, une vision, une expérience, une occasion pour apprendre et adopter un autre point de vue. Il est impératif que la lecture/rencontre soit avant tout une expérience agréable aussi bien pour le Livre vivant que pour le lecteur. Il est donc important que le LV choisisse de partager une partie de son expérience personnelle qu'il a déjà bien assimilée et acceptée afin de posséder le recul nécessaire à cet exercice.

Chaque LV est un livre ouvert, il reste à

disposition pour répondre à toute question posée. Il ne s'agit pas d'un débat, ni d'une conférence ou d'un discours mais plutôt d'un récit à la première personne, une interaction, dans un espace de partage et d'échange. Chaque Livre a son propre style de récit, sa manière toute personnelle de se livrer; il peut débiter la lecture en commençant à raconter son histoire ou en entamant de suite une conversation avec le lecteur. S'il est envisageable que le lecteur puisse se sentir à l'aise pour poser toute question, sans tabou, cela ne signifie pas que le LV est obligé de répondre.

Chaque LV a la responsabilité d'offrir à son lecteur une vision, une expérience, un point de vue, tout en partant de son expérience personnelle. Il parle de son propre vécu et il ne se fait pas porte-parole d'un groupe, ni d'une catégorie de personnes. Chaque personne est belle et bien unique. Ainsi, participer à une BV signifie faire la connaissance d'un individu et pas d'une catégorie de personnes.

Devenir LV signifie faire partie d'un projet, d'un groupe engagé aussi bien que d'un catalogue, et donc pouvoir participer à tout événement BV, organisé et mis en place essentiellement à Bruxelles, selon ses propres disponibilités et envies.

QUI SONT LES LECTEURS ?

Toute personne ayant envie de se mettre en jeu et de faire l'expérience intime de

lecture d'un LV dans le respect de l'autre et des règles du fonctionnement de la BV (voir règles). Les lecteurs âgés de moins de 15 ans peuvent participer à une lecture, accompagnés par leurs parents. L'âge recommandé pour la lecture de chaque Livre est clairement indiqué sur le catalogue. Les bibliothécaires à l'accueil sont disponibles pour conseiller les lecteurs ainsi que pour apporter des précisions sur le sujet abordé par le LV et l'âge conseillé pour la lecture de chaque histoire racontée.

OÙ METTRE EN PLACE UNE BV ?

Il y a plusieurs types d'événements qui accueillent de 5 à 70 Livres vivants. Il est important de former le plus grand nombre possible de Livres ayant les expériences les plus variées en termes de préjugés/stéréotypes. Le nombre de Livres dépend aussi de la capacité du lieu où l'événement est organisé et de la taille de l'équipe disponible pour soutenir l'organisation le jour de l'événement. Il est conseillé que chaque bibliothécaire soit en charge de deux ou trois LV.

Une BV peut être organisée dans différents lieux et contextes de façon assez modulable. Les événements BV peuvent être mis en place partout (bibliothèques communales, universités, écoles, festivals, mais aussi gares, trains, supermarchés), en collaboration avec des autorités publiques, le secteur privé ou des associa-

tions sans but lucratif.

Ce qui est impératif est plutôt le choix d'un lieu où l'intimité des échanges est bien préservée au niveau de l'organisation de l'espace, de l'acoustique et de la logistique. Il est préférable que le cadre choisi soit accueillant et propice au dialogue, permettant de mettre les Livres et les lecteurs à l'aise.

Indépendamment du cadre, il est important de prévoir une organisation de l'espace comme suit :

- Un grand espace ou plusieurs petits emplacements dédiés à la lecture : chacun suffisamment vaste pour contenir des chaises et des tables pour tous les Livres du catalogue, avec une acoustique adéquate pour permettre un bon niveau d'intimité et d'échange pendant les lectures ;
- Un lieu suffisamment étendu à l'entrée de la BV pour les bibliothécaires chargés de l'accueil des lecteurs. Les bibliothécaires sont les premiers interlocuteurs des lecteurs. Ils travaillent derrière un comptoir situé à l'entrée. De plus, un espace suffisant doit permettre à plusieurs lecteurs de s'asseoir confortablement pour consulter le catalogue et décider du Livre qu'ils souhaitent lire. Il est également préférable que, juste à côté, se situe un petit emplacement dédié au point info pour toute personne désireuse d'avoir plus d'informations concernant

le projet ;

- Un « espace break - repos » où des boissons non alcoolisées et des snacks sont mis à la disposition exclusive des Livres. Il s'agit bien d'un lieu séparé des autres où les LV ont la possibilité de prendre une pause ainsi que du recul par rapport à l'expérience de lecture, afin de bien se ressourcer en vue des prochaines rencontres avec les lecteurs ;

- Un emplacement aménagé pour que les lecteurs accompagnés par un bibliothécaire puissent remplir les questionnaires à leur aise après l'expérience de lecture.

L'organisation de l'espace est très importante, le choix des emplacements doit être fait en accord avec les LV, acteurs principaux de l'événement. Ces derniers se dévoilent aux lecteurs, en partageant leur histoire pour toute la durée de l'événement. Ils doivent donc avoir la possibilité de choisir l'emplacement où ils vont partager leur histoire. Ils doivent pouvoir se l'approprier, l'aménager pour s'y sentir à l'aise, car ils y passeront beaucoup de temps pendant l'événement. De plus, l'aménagement des lieux doit faire comprendre aux lecteurs potentiels que le but n'est pas de se promener dans la bibliothèque et de discuter avec les Livres mais que chaque emplacement est lié à une lecture spécifique. Cela permet aussi aux bibliothécaires/responsables lectures d'avoir une vision d'ensemble et de pouvoir intervenir si nécessaire (voir

rôles et fonctions des bibliothécaires). Dernier point mais non des moindres, **l'événement BV doit être accessible à tout le monde: il est donc gratuit et mis en place dans des lieux accessibles à toute personne, PMR incluses.**

COMMENT METTRE EN PLACE UN ÉVÉNEMENT BV ?

L'événement BV est l'étape finale d'un long processus de préparation mis en place environ **six mois à l'avance**.

Comme tout projet, il consiste en plusieurs étapes :

- * la prise de contact et la structuration du partenariat
- * la cartographie des acteurs actifs sur le territoire
- * la recherche des Livres (lancement de l'appel à participation aux aspirants Livres vivants, prise de contact direct avec les acteurs de terrain, présentation du projet au sein du public associatif contacté)
- * les entretiens individuels avec les aspirants Livres vivants
- * les ateliers de préparation des Livres vivants de la durée de deux jours
- * le suivi individuel de chaque Livre pour la finalisation de l'histoire (si nécessaire et demandé)
- * la formation de tout aspirant bibliothécaire de la durée d'une demi-journée

- * plusieurs moments d'évaluation (avec les partenaires, les Livres vivants et les bibliothécaires).

Les deux ateliers de formation adressés aux Livres et aux bibliothécaires représentent des moments cruciaux dans l'implémentation du projet. En effet, pour participer en tant qu'acteur à un événement BV, une bonne préparation est nécessaire et rien ne peut être improvisé. L'atelier de formation des Livres vivants vise à la préparation du contenu de l'histoire et du message que celle-ci véhicule, à l'entraînement aux techniques de récit et à la rencontre avec le lecteur, à l'identification des stéréotypes qui gravitent autour de l'expérience que chaque Livre a envie de partager ainsi qu'à la visualisation de ses propres points sensibles et à la cohésion du groupe. L'atelier de formation des bibliothécaires permet à chaque participant de s'approprier le projet et ses finalités ultimes ainsi que d'approfondir et de s'entraîner au rôle et à la fonction assignés au sein de l'événement (voir canevas ateliers de formation).

QUELQUES QUESTIONS RÉCURRENTES ...

EST-IL POSSIBLE D'ORGANISER UNE BIBLIOTHÈQUE VIVANTE THÉMATIQUE ?

Une Bibliothèque Vivante ne possède pas de collection spécifique, ciblée sur un sujet.

L'objectif de la BV est de promouvoir une meilleure compréhension des mécanismes qui sont à la base des stéréotypes et des préjugés ainsi que de les remettre en question. Pour cela, il est nécessaire de représenter et raconter le mieux possible toute la complexité et la variété du monde qui nous entoure et donc de ne pas s'enfermer dans la considération d'un seul aspect, même de façon approfondie et complète.

L'impact et l'efficacité de la BV seront fortement augmentés si l'on donne aux lecteurs un vrai choix au niveau des sujets, c'est-à-dire une variété de titres par rapport aux catégories de stigmatisations existantes.

Il est donc important qu'au moins cinq des quatorze catégories de stigmatisation suivantes soient représentées lors de la BV : couleur de peau, origine, invalidité (handicap/maladie), convictions philosophiques ou religieuses ou ascendance (ex. origine juive), orientation sexuelle, âge, statut social, habitudes alimentaires, hobby, lieu de résidence, style de vie/apparence, genre, langue, profession.

Le lecteur qui se rend à une BV a la possibilité d'aller au-delà de la couverture du Livre à travers l'écoute de son histoire ainsi que sa connaissance, il a donc l'opportunité d'enrichir et d'élargir son univers de départ. Participer à une BV thématique signifierait renfermer l'univers de départ du lecteur en lui proposant un seul sujet, même si décliné à travers les récits des Livres, chacun avec son histoire spécifique.

EST-CE QUE LES LIVRES PEUVENT CHOISIR LEUR TITRE DE MANIÈRE CRÉATIVE ET ORIGINALE ?

Les organisateurs doivent bien expliquer aux LV que leur rôle est de remettre en question les préjugés et stéréotypes liés à l'expérience vécue. C'est pour cette raison que les titres doivent être clairement et directement associables à leur expérience, de la manière la plus simple possible.

Les titres sont des étiquettes (trois mots maximum) liées à l'identité mise en avant dans l'histoire racontée par le Livre. Le titre n'est donc pas créatif/original, il n'est pas nuancé, mais au contraire très simplifié.

Ex : vieille fille ; féministe ; agent de police ; missionnaire expulsé ; black ; alcoolique. C'est grâce et à partir de cette simplification que le lecteur peut développer toute une série d'images préconçues et a priori à remettre en question au moment de la lecture.

EST-CE QUE LE LIVRE VIVANT DOIT RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS POSÉES PAR LE LECTEUR ?

Le Livre vivant, comme tout individu, a ses propres limites. Il est donc tout à fait envisageable que les LV gênés ou mal à l'aise par rapport à une question posée par le lecteur ne répondent pas, sans avoir à se justifier ni donner d'explications. Ils peuvent faire appel à des phrases issues du lexique bibliothécaire telles que :

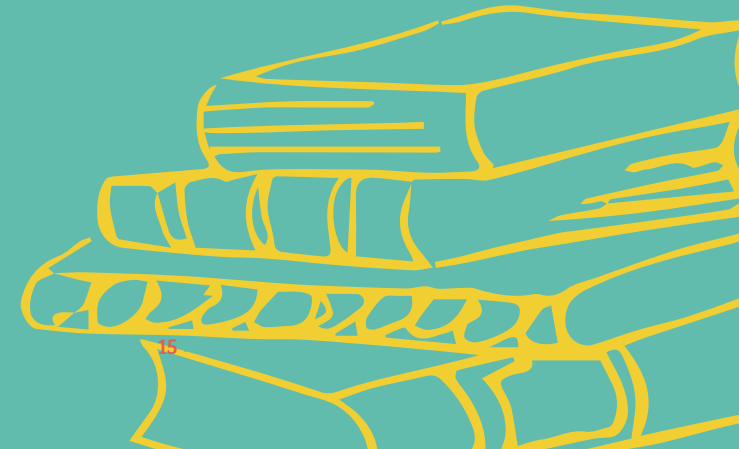
« Les pages n'ont pas encore été publiées », « le contenu est momentanément indisponible » « une tasse de café a été renversée sur cette page » « le chat a mangé la page en question ».

Pour cette raison, il est très important d'avoir fait un travail préalable de préparation de chaque aspirant Livre vivant en travaillant non seulement l'histoire qu'il souhaite raconter mais aussi en questionnant les points sensibles et les limites de chaque Livre. En être conscient est sans aucun doute une condition importante pour pouvoir poser ses limites lors de l'expérience de lecture.

Le LV a aussi le droit de terminer la lecture avant la fin prévue ainsi que de demander l'intervention de son responsable lecture, si nécessaire (voir rôles et fonctions bibliothécaires).

LA BIBLIOTHÈQUE
VIVANTE EST UN
OUTIL PÉDAGOGIQUE
D'ÉDUCATION
AUX DROITS DE
L'HOMME VISANT
LE CHANGEMENT
SOCIAL.

DÉCLARATION
UNIVERSELLE
DES DROITS DE
L'HOMME



PRÉAMBULE

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations.

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Considérant que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement.

ARTICLE PREMIER

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

ARTICLE 2

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera faite aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

ARTICLE 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

ARTICLE 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

ARTICLE 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

ARTICLE 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

ARTICLE 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une pro-

tection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

ARTICLE 8

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

ARTICLE 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

ARTICLE 10

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

ARTICLE 11

1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

ARTICLE 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

ARTICLE 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.

2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

ARTICLE 14

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

ARTICLE 15

1. Tout individu a droit à une nationalité.

2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

ARTICLE 16

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.

2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

ARTICLE 17

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

ARTICLE 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

ARTICLE 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

ARTICLE 20

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.
2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

ARTICLE 21

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.
2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.
3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

ARTICLE 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

ARTICLE 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

ARTICLE 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

ARTICLE 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

ARTICLE 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

ARTICLE 27

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.
2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

ARTICLE 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

ARTICLE 29

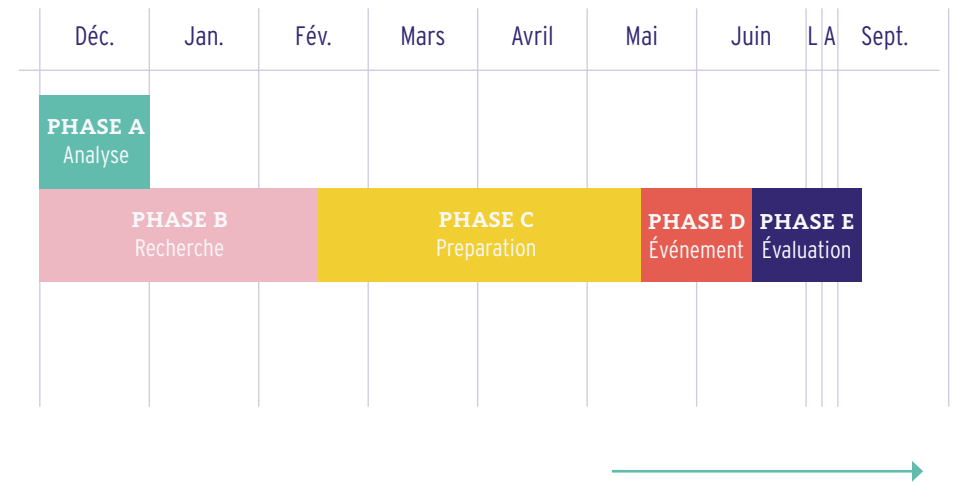
1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.
2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.
3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

ARTICLE 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupe ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

PHASES DU PROJET

LIGNE DU TEMPS



PHASE A) L'ANALYSE

La Bibliothèque Vivante est un outil qui se situe dans un contexte à la fois global et local, il doit être adapté au contexte de référence dans lequel nous travaillons en tant qu'opérateurs socio-culturels/culturels. Il est donc important de se focaliser sur le contexte dans lequel on gère le projet BV : dans quelle société on se situe ? A quelle époque on se situe ? Avec quelles problématiques sociétales ? Quels enjeux sociaux/politiques/économiques/culturels ?

Voici deux différents canevas d'animation qui peuvent aider la réflexion autour de cette première analyse du contexte (première partie de l'animation) et du public (deuxième partie de l'animation). La cartographie des stéréotypes est un support qui propose d'identifier et répertorier les groupes potentiellement victimes de stigma/stéréotype/préjugé à partir des catégories identitaires.

CANEVAS : « CARTOGRAPHIE DES STÉRÉOTYPES »

Pour que la BV soit un vrai outil de changement social, il est recommandé de pouvoir compter sur une collection de plusieurs LV. La sélection des LV doit être la plus diversifiée possible en matière de titres et d'identités abordées (cfr. onze catégories identitaires). Il est aussi souhaitable que la recherche des LV soit faite en dehors de sa propre structure et de son propre public de référence.

OBJECTIF :

La recherche d'aspirants Livres vivants doit être structurée, suivant une stratégie ciblée. L'objectif de la réunion est de rédiger une première cartographie assez complète des catégories et sous-catégories des stéréotypes et de stigmatisations sociales.

Cela représente la base de toute recherche de structures et organismes auprès desquels se diriger pour chercher et contacter les aspirants LV.

AU PROGRAMME :

- > I. Échange et perception subjective : réalité de Bruxelles
- > II. Brainstorming : cartographie des stéréotypes
- > III. Analyse du contexte



ÉCHANGE ET PERCEPTION SUBJECTIVE : RÉALITÉ DE BRUXELLES

Ce premier moment vise à prendre en considération la perception subjective de chacun, pouvoir se confronter d'une manière très générale sur un sujet très complexe dans une réalité encore plus fragmentée et variée comme la réalité bruxelloise. Les participants à la discussion peuvent amener des documents d'actualité (donnés, articles ...) ou s'appuyer seulement sur leur propre perception en tant que travailleurs et citoyens.

CONSIGNE :

Répartition des rôles :

gardien du temps, prise de notes, assistant à l'animation.

Je vous propose de consacrer un moment à l'échange, basé exclusivement sur la perception subjective de chacun.

Je vais vous poser une série de questions à partir desquelles on pourra développer notre réflexion.

Je vous rappelle donc qu'il s'agit d'un premier moment de partage des différentes perceptions sur la spécificité de la ville où l'on habite.

Questions :

- 1.a** Dans la communauté où j'habite, qui est perçu de manière stéréotypée ?
- 1.b** Qui a le plus de mal à être accepté dans le contexte mainstream ?
- 2.a** Quelle est l'opinion/la perception publique à l'égard de ces individus ?
- 2.b** Quels groupes apparaissent le plus souvent dans les médias et de quelle manière y sont-ils présentés ?

Discrimination à Bruxelles : quelques considérations

Données et considérations tirées de l'analyse du contexte bruxellois dans « Le projet Bibliothèque Vivante - Analyse d'une pratique de quatre ans : 'Comment inclure un public non-averti ?' », Rapport de stage 2016-2017 Épreuve du BAGIC, Francesca Magagni.

1. Les actes terroristes commis par Daesh et qui comptent, parmi leurs auteurs, plusieurs Belges d'origine marocaine et issus de la Région bruxelloise, ou encore le dangereux amalgame fait par certains responsables politiques dans plusieurs pays européens entre réfugiés fuyant des zones de guerre (comme la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan ...) et terroristes, ce qui a fortement influencé l'opinion publique dans la perception de l'autre et du rapport avec l'autre.
2. Un autre aspect intéressant souligné par le MRAX est l'apparition, en 2015, d'actes anti migrants dans le fondement des plaintes (4%) à côté des actes anti arabes (19%), xénophobes (19%), islamophobes (31%), antisémites (2%), anti noir (15%), anti turc (2%), et autres fondements (8%).
3. Un autre phénomène courant assez parlant souligné dans la même étude sur la question de la « belgitude » : la distinction entre « Belges de souche » et « Belges de papier » gagne du terrain. Cela découle d'une confusion entre l'origine et la nationalité qui s'intensifie vers une conception de plus en plus ethnique de la nation « pure ».
4. En faisant référence au rapport UNIA 2015 dans l'analyse des dossiers, on peut aisément remarquer que la discrimination à « critère racial » reste la forme la plus courante (38% sur la totalité de dossiers traités), bien qu'en légère diminution par rapport à l'année passée. Ceux-ci comprennent la prétendue race, la couleur de peau, la nationalité, l'ascendance (origine juive) et l'origine nationale ou ethnique.
5. Elle est suivie par la discrimination sur base d'un handicap (22%) puis de conviction religieuse et philosophique (19%), en augmentation par rapport au passé, suivie par l'orientation sexuelle (5%), l'âge (4%), la fortune ou ressources financières (4%), l'état de santé (4%), l'état civil (1%) et la conviction politique (1%).
6. La question de la précarité financière et de la nouvelle pauvreté est de plus en plus centrale dans le débat public ainsi que dans les phénomènes discriminatoires de la vie de tous les jours. Comme très justement souligné par le Forum - Bruxelles contre les inégalités : les discours qui circulent aujourd'hui sur la pauvreté et les personnes qui la subissent sont bien souvent erronés ou réducteurs. Or, les derniers chiffres montrent que 40 % des Bruxellois courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

I I BRAINSTORMING : CARTOGRAPHIE DES STÉRÉOTYPES

CONSIGNE :

Nous avons identifié **14 catégories identitaires** auxquelles faire référence.

INVALIDITE (Handicap, Maladie), ORIGINE, GENRE, LANGUE, COULEUR DE PEAU, ORIENTATION SEXUELLE (Pratique sexuelle), STATUT SOCIAL, AGE, APPARENCE DE STYLE DE VIE, RELIGION (Philosophie), PROFESSION, HABITUDES ALIMENTAIRES, COMMUNE DE RÉSIDENCE, HOBBY.

- dans un premier temps je vous propose de passer en revue la liste, afin de voir si elle est exhaustive ou s'il faudrait plutôt ajouter ou modifier certaines catégories en fonction du contexte bruxellois.
- dans un deuxième temps, je vous propose de procéder au brainstorming. Pour chaque catégorie nous allons lister tous les individus qui peuvent potentiellement être atteints par une stigmatisation spécifique liée à chaque catégorie. On arrivera donc pour chaque catégorie à une ramification de sous-catégories.

Petits rappels avant de commencer :

- Prendre en considération les six critères de sélection des LV.

Un Livre vivant ne doit pas :

1. Avoir un statut illégal
2. Être contre les valeurs défendues par les DH
3. Avoir des effets nuisibles pour le lecteur/LV
4. Faire du démarchage commercial
5. Faire de la propagande politique
6. Prosélytisme/affiliation

- Respecter quelques principes pour bien travailler :

A. Pas d'apriori sur les apriori : ne tombons pas dans le piège de prioriser les groupes victimes des stéréotypes

B. Soyons sincères et ouverts à tout sujet et à toute discussion : n'ayez pas peur de nommer certaines catégories ou d'utiliser un langage qui n'est pas toujours politiquement correct

C. Pensons plutôt à ouvrir le champ des possibles. Ne focalisons pas l'attention sur les obstacles qui peuvent se produire dans la recherche effective des LV, même s'il y en a sans doute beaucoup et qu'ils peuvent être identifiés clairement.

D. Mettons de côté notre pratique quotidienne, ce n'est pas le moment d'identifier qui est facile à contacter, ou qui on connaît déjà.

III ANALYSE DU CONTEXTE

Pour cette deuxième partie du travail, il est souhaitable de focaliser notre attention sur l'analyse des spécificités de la commune (données, défis, priorités...) où nous allons mettre en place les ateliers de formation de tout aspirant LV et organiser l'événement BV. Cela nous permettra d'avoir une vision plus spécifique du contexte de référence dans lequel nous allons travailler.

Pour cette phase nous avons décidé de faire référence majoritairement aux données et analyses tirés de l'Analyse partagée - dossier de reconnaissance des centres culturels.

Exemple 1.

« Analyse partagée - dossier de reconnaissance du centre culturel de Jette - L'Armillaire »

a. Territoire

- Le rajeunissement de la population, même si les personnes âgées restent nom-

breuses : le rajeunissement, l'internationalisation et la croissance démographique posent les questions d'infrastructures publiques, d'offre de logements adaptés, de place en milieu d'accueil pour la petite enfance, d'enseignement, de soutien à la parentalité. Par ailleurs, le nombre de personnes très âgées (85 - 89 ans) augmente, ce qui implique d'assurer une offre adaptée en termes de soins.

- Entre classe moyenne et population précarisée sur le plan socio-économique : même si la situation est meilleure que la moyenne bruxelloise, la situation socio-économique se précarise. De plus, l'extension du croissant pauvre de Bruxelles vers le Nord-Ouest augmente la présence de familles avec enfants vulnérables sur le territoire.

b. Thématiques exploratoires :

- Dynamisme de la commune. Il a pour objectif d'encourager les habitants à trouver dans la Commune de Jette des propositions d'activités qu'ils partent chercher dans les autres communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Une commune plus urbaine est aussi une commune qui construit des ponts avec les autres communes qui composent la Région de Bruxelles-Capitale, afin de briser l'éloignement symbolique de la commune. C'est aussi trouver une confirmation par l'extérieur de la vivacité des propositions de la commune en encourageant les habitants des autres communes de la région à venir dans la commune de Jette.

- Encouragement à la rencontre entre citoyens.

1. Rencontre entre les générations. En effet, si Jette fait partie des communes dont le nombre de jeunes est particulièrement surreprésenté, c'est également une des communes qui compte le plus de personnes très âgées.

2. Rencontres entre les différentes cultures partageant le territoire. Même si la commune reste relativement homogène en termes d'origine, plusieurs communautés se sont rapidement installées sur la commune et ne sont pas encore visibles.

3. Rencontre entre différentes classes socio-économiques afin de lutter contre les préjugés de la classe moyenne dominante sur les questions du travail, de la précarité, etc.

- Famille : commune dans laquelle les familles peuvent s'épanouir. Ce point se comprend de trois manières différentes : le développement d'aide à la parentalité, l'ouverture et le développement d'activités pour les enfants et la création d'activités pensées pour les familles.

Exemple 2

« Analyse partagée - dossier de reconnaissance du centre culturel de Saint-Gilles - Le Jacques Franck »

a. Territoire

- Une précarité financière d'une bonne partie de la population (surtout dans le bas de la commune et les logements sociaux) se traduit dans ses conditions de logement : faible score en termes de confort de logement et un score élevé en termes de densité de surface construite et de population. Environ 80 % des ménages résident en appartement (contre 71 % dans la Région bruxelloise), et 4,5 % dans des logements sociaux.
- Cette précarité se traduit aussi par un taux de chômage important, supérieur à la moyenne de la Région bruxelloise (24% et 33% pour les jeunes de moins de 25 ans) ainsi que des emplois moins qualifiés et donc moins rémunérés. La part des faibles revenus est plus importante que dans la Région bruxelloise (29,2 % contre 25,3 %). La proportion de la population qui vit d'un revenu minimum du CPAS ou d'une allocation de remplacement est nettement supérieure à ce qui s'observe dans l'ensemble de la Région. Ces aides concernent toutes les tranches d'âge.
- Une présence majoritaire des jeunes isolés et couples sans enfants, même si les jeunes enfants sont encore nombreux dans la commune (environ 30 % de la population a moins de 25 ans).
- Une population de nationalité étrangère qui représente 1/3 de la population bruxelloise. Un peu plus d'1/4 de la population bruxelloise était de nationalité étrangère.
- Des flux migratoires en changement, constitués de plus en plus par de jeunes adultes, encore aux études ou qualifiés et en phase d'insertion sur le marché du travail et donc pas encore au sommet de leurs capacités financières et donc contributives.

b. Enjeux et opérations culturelles :

1. Valoriser les identités psycho-sociales minoritaires ou fragilisées et favoriser une urbanisation inclusive :
 - Valoriser l'expression et la créativité d'adolescents et de jeunes adultes ;
 - Favoriser le dialogue entre des personnes incarcérées et de jeunes adultes ;
 - Valoriser l'expression et la participation de personnes handicapées ;

- Susciter des sorties socio-culturelles et valoriser l'expression de personnes en insertion socio-professionnelle, en dehors du marché du travail et/ou en situation de précarité ;
 - Acquérir certains reflexes pour s'affirmer comme une « institution culturelle inclusive » ;
 - Penser fondamental et semer le désir de culture chez les enfants.
2. Favoriser des reliances et des appropriations d'espaces et de services :
 - Animer des espaces publics ;
 - Susciter des espaces à partager ;
 - Susciter des dialogues intergroupes ;
 - Susciter des réappropriations de nouveaux médias.

Attention : il s'agit d'un exemple de démarche et pas d'une procédure figée.

PHASE B)

LA RECHERCHE DES LIVRES VIVANTS

Quelques grands principes

L'étape de recherche d'aspirants LV représente un moment crucial dans l'implémentation du projet, il est important de ne pas le sous-estimer (en termes de temps et d'énergie à y consacrer) ainsi que de suivre une procédure assez structurée.

- Le partenariat joue un rôle clé dans la recherche des aspirants LV pour atteindre d'autres publics.
- Avant de commencer toute recherche, il est conseillé de faire un travail de *stereotype mapping* (cartographie des stéréotypes) afin d'avoir une vision d'ensemble assez complète, à utiliser comme point de départ dans la prise de contact des acteurs de terrain identifiés (associations/organismes/communautés).
- Garder toujours en tête le critère de diversité des catégories identitaires (groupes/communautés) potentiellement victimes de stéréotypes. Une BV offre toujours un catalogue de Livres très diversifié en matière d'identités abordées et bien évidemment d'histoires racontées.
- Garder une trace de chaque association contactée (personne de référence, contacts, commentaires).
- Il est important d'identifier les moments où plusieurs acteurs/associations se rencontrent sur le territoire et/ou les groupes qui rassemblent plusieurs acteurs pour pouvoir présenter le projet BV, toujours dans l'optique de recherche d'autres publics (ex. groupe culture du CPAS...).
- Si un acteur de terrain (association/structure) manifeste de l'intérêt pour le projet, il est conseillé de pouvoir rencontrer le public de l'association pour présenter le projet de vive voix. S'il y a des résistances concernant la participation du public en tant que LV, il est souhaitable de l'inviter à participer à l'événement BV et d'en faire l'expérience en tant que lecteur.

- Pour une première expérience d'organisation de BV, il est préférable de rechercher des aspirants LV auprès de personnes qui ont déjà une certaine habitude à témoigner de leur propre vécu (ex. écoles).
- Il est important de présenter la BV comme un outil de changement social, pour souligner le but social à tout individu/organisme qui souhaite s'impliquer.

La prise de contact

- Avant de rencontrer l'aspirant LV, il est souhaitable d'envoyer un mail, suivi d'un appel téléphonique pour présenter le projet (décrire les objectifs, le cadre...). Cela permet d'éviter tout malentendu et interprétation du concept.
- Demander à l'aspirant LV pourquoi il a envie de participer au projet et de quelle identité il souhaite parler. Si la personne n'a pas encore une idée claire par rapport à l'histoire qu'elle a envie de partager, il est souhaitable de l'inviter à réfléchir et répondre à ces trois questions avant de la rencontrer :
 1. Quelle identité as-tu envie de mettre en avant en tant que LV ? Quels sont les préjugés, stéréotypes qui gravitent autour ?
 2. Identifie une ou plusieurs anecdotes tirées de ton vécu, qui illustrent le point précédent.
 3. En quoi est-ce important pour toi de participer au projet ?

L'entretien

- Les motivations qui poussent une personne à devenir LV sont diverses. Il est néanmoins impératif de faire comprendre à un aspirant LV qu'être LV n'est pas juste une expérience de vie, mais c'est avant tout faire partie d'un projet qui vise le changement social/la déconstruction/la réflexion.
- Il est important que le LV ait déjà une idée plus au moins précise de l'identité qu'il a envie de mettre en avant pendant l'événement BV.

Se méfier de toute personne n'ayant pas une idée précise du contenu de son histoire, ou qui souhaiterait parler de beaucoup d'identités. Dans ce dernier cas, il est conseillé d'approfondir un peu plus : est-ce que la personne se sent à l'aise avec chaque identité ? Est-ce qu'elle a bien envie d'aller en profondeur dans le partage de son récit ? Est-ce qu'il y a des tabous ? Est-ce qu'il y a assez de motivation ? Quelle est sa motivation principale ? (ex. sortir de l'isolement, reprendre contact avec la société,

transmettre un message ...)

- Il est impératif que le LV soit authentique : il parle de son propre vécu, il a envie de se dévoiler et d'aller en profondeur dans le partage de son expérience personnelle tout en respectant ses points sensibles et ses limites.
- Le Livre vivant doit avoir un regard mûr, réfléchi et détaché par rapport à l'histoire qu'il souhaite partager lors de l'événement BV. Sa posture ouverte, stable, lui permet de communiquer et dialoguer avec un large éventail de lecteurs. Il est essentiel qu'il puisse avoir un regard autocritique, avec une certaine dose d'autodérision par rapport à son propre vécu.

C'est pour cette raison que pendant l'entretien il est souhaitable de lui poser beaucoup de questions (bien évidemment toujours dans le respect de l'autre) pour vérifier si la personne a encore beaucoup de résistances par rapport à l'identité mise en valeur pendant son récit.

- Il est important de préciser à l'aspirant LV que le projet BV ne représente pas un lieu ni une occasion pour convaincre le lecteur de ses idées, ni prêcher des valeurs, ni faire de la promotion commerciale ou de la propagande politique (voir six critères de sélection : avoir un statut illégal, contre les valeurs défendus par les droits humains, avoir des effets nuisibles, faire du démarchage commercial, faire de la propagande politique, affiliation/prosélytisme).
- Il est important de bien vérifier que le LV n'a pas l'intention de défendre des discours de haine ni de parler d'identités qui ne sont pas en accord avec les objectifs de la BV (exemple : ex-hooligan et ex-nazi plutôt que hooligan et nazi).
- Il est essentiel de clarifier qu'un LV parle toujours en 'je' (jamais en 'nous') il parle de sa propre expérience et il ne se fait pas porte-parole d'un groupe auquel il s'identifie. Veiller aussi à l'emploi de 'nous et vous' de la part du LV.

Attention : parfois les aspirants LV font partie d'un milieu militant et ils confondent l'expérience de BV avec un acte de militance, de défense et de promotion de leurs propres convictions ainsi que celles d'une catégorie à laquelle ils se sentent appartenir.

- Il est impératif que le LV communique avec aisance, qu'il soit capable d'adapter son récit et le registre utilisé aux différents lecteurs.

Attention : communiquer avec aisance ne signifie pas se mettre en avant, ce qui pourrait représenter un obstacle à un échange ou une écoute de qualité pendant l'expérience de lecture.

- Parfois le LV n'est pas prêt. Il se peut qu'il soit encore fort sensible à l'histoire qu'il veut raconter, qu'il soit encore en phase de digestion de son expérience ou encore qu'il n'ait pas pris assez de recul par rapport à son vécu.

Dans ces cas, lui proposer de devenir LV serait fortement contre-productif, car cela risquerait de mettre le LV et le lecteur dans une situation compliquée, voir gênante. Face à cette situation extrêmement délicate, il est conseillé de ne pas compromettre l'objectif principal du projet, sans blesser ni exclure la personne. Parfois la personne est amenée elle-même à se rendre compte qu'il n'est pas envisageable de devenir LV. Il s'agit toujours d'un moment sensible. Parfois, il faudra faire appel au cadre du projet et lui proposer de prendre son temps, et éventuellement de participer autrement au projet (bibliothécaire ou lecteur). Cela est très important pour éviter que la personne se sente exclue.

Se rappeler que le but principal du projet n'est pas d'offrir un soutien/suivi psychologique de la personne.

Si on sent que le LV n'est pas du tout prêt, il est déconseillé de l'inviter à participer à l'atelier BV dans l'espoir de le préparer. Cela pourra compromettre la dynamique du groupe ainsi que créer de faux espoirs.

- Il est souhaitable de faire comprendre à l'aspirant LV que participer à la BV en tant que LV signifie faire partie d'un projet : c'est une forme d'engagement. Cela implique de participer à l'atelier de formation de deux jours, à l'événement BV et au moment d'évaluation.
- Il est impératif que le LV participe à l'atelier pour se former mais aussi pour vivre la dimension du projet en faisant la connaissance des autres LV. Il arrive très rarement qu'un LV participe à l'événement BV sans avoir participé à l'atelier. Cela peut exceptionnellement arriver quand l'aspirant LV a une bonne expérience dans le partage de son histoire (ex. écoles, débats publics ...). Dans tous les cas, il faudra prévoir une ou plusieurs lectures-tests individuelles pour bien connaître son histoire et vérifier que tout se passe bien.
- Il se peut que le LV ne soit pas disponible pour participer à l'événement BV planifié. Cela ne représente pas du tout un problème, car il pourra alors participer aux prochains événements BV.

PHASE C)

LA PRÉPARATION

La préparation des LV et des bibliothécaires est un moment crucial dans l'implémentation du projet, elle consiste en deux ateliers de travail en groupe. Les modules de formation peuvent être adaptés selon les compétences et le cadre de travail de chaque opérateur. Voici le canevas de l'atelier formation LV et bibliothécaires que nous avons conçu et qui peut être utilisé comme support dans la préparation.

CANEVAS : « FORMATION LIVRES VIVANTS »

JOURNÉE 1

09h30 – 14h00 ACCUEIL ET COHÉSION DE GROUPE

Accueil café et croissants dès 09h30.

09h40 – 9h45 | Mot d'accueil [5min]

- Informer les participants sur la journée et cette première expérience d'atelier bilingue ; demander aux participants d'avoir un peu de patience, et voir qui pourrait se charger de la traduction ;
- Informer les participants sur la prise de photos pour traces / communication de l'activité (réseaux sociaux, site internet, rapports et publications, etc.) - en cas de refus, le communiquer aux animateurs.

09h45 – 10h00 | "Le tour du monde" [15min]

CONSIGNE :

On forme un cercle. On lance la pelote (ficelle) à une autre personne en gardant la ficelle, en disant : « Je m'appelle xxx et je vous amène... à l'époque de... ». Au moment où il faut défaire la toile qui aura été tissée avec la ficelle, on dira le nom de la personne, l'endroit et l'époque mentionnée par la personne qui est liée à nous par la

ficelle (i.e. la personne qui a parlé avant)

Attention à bien fermer le cercle : la dernière personne envoie la pelote à la première.

10h00 – 10h30 | Interview mutuelle [30min]

5min par personne pour l'interview, soit 10min par binôme

+ 2min30 par personne pour la restitution, soit 5min par binôme

CONSIGNE :

Travail en binôme. Chacun pose trois questions à l'autre personne :

- Quelle est l'histoire de ton prénom/nom de famille ?
- Raconte une fierté, quelque chose dont tu es fier/fière
- Quelle est la première image qui te vient à l'esprit quand tu entends le mot « étiquette » ?

Temps de restitution. Chacun présente la personne qu'il a interviewée en suivant les trois questions.

10h30 – 11h00 La Bibliothèque Vivante : présentation

10h30 – 11h00 | Qu'est-ce qu'une Bibliothèque Vivante ? [30 min]

- Présentation du cadre BV + explication du fonctionnement
- Présentation des règles : les Livres vivants ne doivent pas..., rôles de chacun et titres (synopsis)
- Projection de la vidéo BV Malmö + infos sur les vidéos BV BXL
- Petit rappel théorique :
 - Clarification des notions : préjugé, stéréotype et discrimination
 - Stéréotype : ce qu'on croit savoir de l'autre
 - Ex. 1. Francesca. Elle est italienne donc elle ne parle qu'avec les mains.
 - Préjugé : ce que l'on perçoit de manière négative chez l'autre
 - Ex. 1. Francesca. Elle ne parle qu'avec les mains, du coup elle va le faire pendant les rencontres professionnelles, et cela me dérange en tant qu'employeur.
 - Discrimination : le passage à l'acte lié à un préjugé
 - Ex. 1. Je décide en tant qu'employeur de ne pas engager Francesca, ou je décide qu'elle ne fera plus de réunions avec les partenaires.

11h00 - 11h40 Identités plurielles

11h00 - 11h25 | Les groupes d'appartenance [25 min]

CONSIGNE :

Tout le monde se met en ligne. Instant de silence. On s'observe pendant quelques minutes. Qui est l'autre ? On ne se connaît pas, chacun imagine qui est son voisin, ses hobbies, son métier, ce qu'il aime bien faire, et ce qu'il déteste faire... Une série de questions fermées sont posées aux participants. **Ils doivent pouvoir répondre par « oui » ou par « non » à toutes les questions.** Tous ceux qui répondent « oui » font un pas avant, ceux qui répondent « non » restent à leur place, et ce pour chaque question. Le groupe « oui » doit être bien séparé du groupe « non ». Entre chaque situation, laisser le temps aux personnes d'observer le résultat. À la fin de chaque question, chacun reprend sa place sur la ligne de départ.

- * Je parle au moins trois langues officielles en Belgique
- * Je suis né avant 1970
- * J'ai déjeuné salé ce matin
- * Je suis de nationalité belge
- * J'aime manger de la glace à la pistache
- * Je me sens à l'aise pour parler en public
- * J'habite au centre-ville
- * J'ai été bon élève en classe
- * Je suis venu ici en vélo
- * J'ai effectué plus de quatre expériences de travail dans ma carrière
- * Je suis en couple
- * Je fais du sport au moins deux fois par semaine
- * J'ai un ou plusieurs enfants
- * Je suis croyant
- * J'ai un ou plusieurs chats
- * Je fais de la musique
- * Je préfère la montagne à la mer
- * Je suis d'origine extra-européenne

- * Je suis sur Facebook ou un autre réseau social (Twitter, Instagram, Snapchat, etc.) plus de 4 heures par jour
- * Je suis travailleur indépendant
- * J'ai mangé en famille hier
- * Je suis amoureux
- * Je regarde souvent des films rétros
- * Je suis nerveux d'être là
- * Je rêve d'être célèbre
- * Je suis fier d'être moi

11h25 - 11h40 | Débriefing [15min]

- Comment vous êtes-vous sentis pendant cette activité ?
- Est-ce qu'il y a eu des découvertes par rapport à votre voisin ?
- À quel moment vous êtes-vous sentis fiers ? Gênés ? Qu'avez-vous ressenti quand vous faisiez partie d'un grand groupe ? D'un petit groupe ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce que cela implique ?
- À quelles identité(s) faisait-on référence ?

SUPPORT THÉORIQUE : NOTION D'IDENTITÉ(S)

(// THÉORIE DES IDENTITÉS)

- Fluidité des identités : elles sont multiples, elles évoluent sur la base du moment historique, du contexte, des personnes avec qui nous sommes en interaction
- Fonction des stéréotypes : simplifier, classifier, définir (...)
- Typologies des identités (assignée, revendiquée, attribuée) et fonctions (ontologique, pragmatique)
- Difficulté de se renfermer dans une identité (//animation se positionner clairement, dire oui ou non, trancher) -> pourtant avec l'autre c'est plus simple

11h40 - 11h50 Mon histoire, mon identité...

11h40 - 11h50 | L'histoire que je veux raconter [15min]

Temps de préparation de son propre récit.

NB : Il s'agit d'une première étape, il sera encore possible par après de l'enrichir, pour aller plus en profondeur dans l'histoire.

Pour l'instant il vous faut identifier :

1. L'identité dont vous avez envie de parler et les préjugés qui gravitent autour.
2. Une anecdote, un épisode, une petite histoire qui explique ce moment.
3. Le message que vous voulez transmettre à votre lecteur.

CONSIGNE :

Vous avez 15 minutes et plusieurs supports à disposition (papier, stylos, feutres, etc.) pour répondre à ces trois questions. Possibilité de se répartir dans la pièce, et éventuellement de sortir pour trouver un lieu qui convient pour préparer son propre récit.

11h50 -12h00 PAUSE

12h00 - 13h25 Micro Bibliothèque Vivante

12h00 - 12h40 | Micro lecture [40min]

CONSIGNE :

Choisir l'identité dont vous avez envie de parler, et la révéler à haute voix.

Ensuite, diviser le groupe entre lecteurs et Livres Vivants en fonction de qui veut lire qui.

[20 min de lecture chacun]

Option A - 3 Livres vivants :

- 1er tour avec un animateur comme lecteur
- 2ème tour avec 1 livre et deux lecteurs

Option B - 4 Livres vivants :

- 1er tour avec 2 binômes
- 2ème tour où les binômes changent + les Livres deviennent lecteurs et vice versa

12h40 - 13h00 | Retour [20min] - 5min par personne

Livres vivants uniquement : comment avez-vous vécu l'expérience (besoins, difficultés) ?

13h00 - 13h05 | Lecture de l'anecdote de Giovanni Spadoni

13h05 - 13h25 | Évaluation valise [20min]

CONSIGNE :

Écrivez un ou plusieurs post-it et placez-les :

- Dans la valise = ce que vous gardez de la journée et que vous emmenez avec vous.
- En dehors de la valise = ce que vous n'avez pas trop aimé et que vous n'avez pas envie d'emmener avec vous. Ce dont vous n'avez pas besoin.

JOURNÉE 2

13h30 - 13h40 Accueil

Accueil avec café et gâteau.

13h40 - 15h40 Mon histoire

13h40 - 13h55 | Intro « enrichir l'histoire » [15min]

Pour enrichir un peu plus son propre récit, nous avons identifié une série de questions pour le développer et faire en sorte que le lecteur puisse s'identifier un peu plus dans le récit et l'histoire racontée. Quelques astuces ...

L'histoire aura plus d'impact si elle est enrichie de détails.

Exemple :

- Ce matin j'ai pris le train pour venir ici.
- Ce matin quand je me suis réveillée, il faisait un peu humide, j'avais envie de rester sous la couette. Puis j'ai préparé un bon café. Du coup, le parfum m'a bien réveillée et ça m'a donné envie de bien commencer la journée...

13h55 - 14h10 | Préparation [15min]

14h10 - 15h40 | Lecture [1h30min] - 15min par lecture + 15min de débriefing

CONSIGNE :

Si les participants le souhaitent, il est possible de faire une lecture commune. Dans ce cas, former un cercle et écouter l'histoire dans le respect des règles suivantes :

- Écouter sans intervenir ;
- Ne pas réagir ;
- Ne pas faire de commentaires ;
- Préserver un cadre bienveillant ;
- Quand la limite de temps approche, vous serez averti par un geste ou une musique.

Compter 15 min chacun en fonction du nombre de personnes.

Débriefing :

- Question aux Livres vivants : comment avez-vous vécu l'expérience (besoins, difficultés) ?
- Question au groupe : un aspect qui vous le plus touché/qu'avez-vous le plus aimé dans ce récit ?

15h40 - 15h50 PAUSE

15h50 - 17h10 Zones sensibles et Valise des préjugés

15h50 - 16h00 | Les « zones sensibles » pour introduire la valise des préjugés [10min]

Qu'est-ce qu'une zone sensible pour vous ?

16h00 - 17h00 | La valise des préjugés [1h]

(2min de brainstorming individuel + 15min de brainstorming en groupe)

CONSIGNE :

C'est l'occasion pour les participants d'échanger à propos des préjugés qu'ils rencontrent dans leur quotidien et d'en devenir des porte-paroles. Cela peut concerner des préjugés observés auprès de leurs voisins, amis, famille, collègues, dans la société, etc.

Ils auront droit à 2min par identité, pour faire un brainstorming des préjugés, avant un retour en groupe.

// Rappel : brainstorming uniquement, pas de commentaires

À la fin du brainstorming, les animateurs collent les mots qui ont émergé à un mur, afin de les visualiser.

Ex. Mise en situation : l'Italien

Vous rencontrez un Italien dans la rue qui se promène et voici une série des préjugés qui vous viennent à l'esprit ou que les autres expriment.

- Les Italiens : « Ils sont tous catholiques », « mafieux », « Ils s'appellent tous Mario ou Maria », « Ils sont fainéants », « Ils n'ont pas trop envie de travailler », « Ils ne pensent qu'à manger et à parler ».

Le mur ainsi rempli de phrases, mots, étiquettes est un petit aperçu de l'univers des gens et de votre potentiel lecteur -> Informations utiles pour raconter votre histoire et pour l'adapter en fonction de ces aprioris.

17h00 - 17h10 | À la recherche du titre [10min]

// Rappel : Le titre est une porte d'entrée et constitue la première approche que le lecteur va avoir du préjugé (ex. blédard). Le titre est déjà présent parmi les mots collés au mur. Il est déjà là. Rappel : Règles manuel BV

17h10 - 17h20 Clôture de la journée

- Tour des questions

- Questions éventuelles sur la BV et le workshop + informations sur le prochain événement BV (cadre et activités).
- Un courriel sera envoyé afin de récolter les informations suivantes : titre, langues, âge minimum pour la lecture, synopsis, allergies alimentaires.

- Évaluation valise (voir journée 1) ou évaluation Photo langage

CONSIGNE :

Comment s'est passée l'expérience de lecture ? Choisissez une image.

En tant que livre vivant/lecteur de quoi auriez-vous besoin pour vous préparer à l'expérience ?

// Attention : garder des traces (photo)

Parfois, quand il y a eu beaucoup de tensions ou que la journée a été assez intense en émotions, on peut proposer, en guise de clôture, l'animation suivante

Distribution de cadeau imaginaire

CONSIGNE :

Former un cercle, l'animateur dépose le bocal transparent au centre du cercle. Chacun imagine en faire sortir un cadeau imaginaire à offrir à une ou plusieurs personnes du groupe.

Exemple : « Je te donne cette pierre qui symbolise pour moi la force, la persévérance, la longévité. Elle a la rondeur de ta générosité et la douceur que je te connais ».

- La personne peut accepter ou refuser. Si elle accepte, il est important de prendre le temps de recevoir et de profiter du cadeau.
- Attention : Au cas où tout le monde n'aurait pas reçu de cadeau, l'animateur peut en offrir un à la personne qui n'en a pas eu afin de ne pas créer de frustration.

ANECDOTE GIOVANNI SPADONI

Il était une fois, MOI, mais ça n'allait pas du tout. Souvent, il m'arrivait de rencontrer des gens dans la rue, on s'échangeait des mots. Au début, la conversation était sympa et très chaleureuse, mais à un certain moment l'autre personne me posait toujours la même question : « Tu es qui ? » Et moi je répondais « Moi, c'est moi », MAIS ça n'allait pas. Pourtant je disais la vérité. Moi c'est moi, c'est ce que je suis le plus, et je n'arrive pas à penser à rien d'autre que MOI. Ça n'allait pas, l'autre semblait souvent mal à l'aise et s'éloignait tout de suite. C'est pour cette raison que j'ai dû m'adapter. Tout d'abord, j'ai choisi un nom, et si maintenant les autres me demandent qui je suis, je réponds « Giovanni Spadoni ». Je sais que ce n'est pas grand-chose, probablement s'ils me demandaient qui est Giovanni Spadoni, je répondrais que c'est MOI. Mais je ne sais PAS pourquoi, dès que j'ai un nom et un prénom ça marche très bien. Ça marche tellement bien que personne ne me demande qui est Giovanni Spadoni, tout le monde se comporte comme s'il le connaissait déjà. Au lieu de me demander qui est Giovanni Spadoni, les autres me demandent où et quand je suis né, où j'habite, qui étaient mon père et ma mère. Moi je réponds et les autres sont contents. Autrefois il y avait juste Moi et ça n'allait pas. Maintenant il y a Giovanni Spadoni qui est né à X et vit à Y... Et moi, je ne suis rien de tout ça, mais tout marche beaucoup mieux.



ENRICHIR LE RÉCIT

QUELQUES ASTUCES...

LA SIMPLICITÉ ... EST LA SOPHISTICATION ULTIME

Choisissez des histoires simples. Simplifier, ce n'est pas caricaturer un message, mais apprendre à dire les histoires avec efficacité et authenticité.

Gardez bien la structure de votre récit de base :

- L'identité dont vous avez envie de parler et les préjugés qui gravitent autour ;
- Une anecdote, un épisode, une petite histoire qui explique ce moment ;
- Le message que vous voulez transmettre à votre lecteur.
- Votre discours doit être le plus simple et le plus direct possible. De cette façon, il sera plus facile d'y ajouter des détails par la suite.

EMBARQUEZ L'AUDITEUR DANS VOTRE HISTOIRE : L'IMPORTANCE DES DÉTAILS

Identifiez le fil rouge de votre récit : point de départ - développement - fin

- Où étiez-vous ? Dans quel pays ? Quelle ville ? Comment était l'endroit ?
- Quel temps faisait-il ? Quelle période de l'année ?
- Quand cela s'est-il passé dans votre vie ? Comment étiez-vous habillé ? Que faisiez-vous ?
- Quelle était votre humeur ?
- Étiez-vous accompagné ? Par qui ? Y avait-il d'autres personnes ?
- Que s'est-il passé ? Y a-t-il eu une parole, un événement particulier ?
- Comment vous sentiez-vous ?
- Comment avez-vous réagi ?
- Cela a-t-il déclenché d'autres événements, réactions ?
- D'autres personnes sont-elles intervenues ?
- Comment cette histoire s'est-elle terminée ?

PRENEZ LE TEMPS, VOTRE TEMPS

Posez vos mots sans précipitation, prenez votre temps ! Partez de ce principe : nous racontons toujours trop vite ! Varier le rythme et la vitesse de votre récit peut faciliter une bonne écoute. Le secret est de jouer avec cette vitesse, de pouvoir accélérer sur quelques mots pour mieux ralentir ensuite, voire même de s'arrêter avant un mot ou une locution importante. Parfois, le silence est magique pour imprégner votre auditoire.

MAIS SURTOUT RESTEZ AUTHENTIQUES, FIDÈLES À VOUS-MÊMES.

CANEVAS : FORMATION BIBLIOTHÉCAIRES

17h30 accueil

17h45 - 18h15 tour de table [30min]

- Cadre : deux mots sur collaboration + présentation équipe
- Tour de table : nom + partager sa fierté / spécificité

18h15 - 18h45 description projet BV [30min]

- Le projet Bibliothèque Vivante : c'est quoi ?
- Projection des deux vidéos BV (Malmö et Maison du Livre)
- Questions ?

18h45 les coulisses de la BV

- Catalogue de l'édition précédente + règles de fonctionnement
- Les rôles et les fonctions de l'équipe BV : nommer les fonctions, chacun a un rôle clé, central pour le fonctionnement de la BV
- Mises en situation sous forme de saynètes : après chaque mise en scène, pause, petit descriptif de chaque rôle et fonctions, ce qu'il faut se rappeler, tour des questions

Trois différentes saynètes :

- A) Accueil
- B) Lecture + Espace break + Sécurité
- C) Questionnaires
- D) Break

A) Accueil

Lapo (L) et Béatrice (B) bibliothécaires - accueil + Francesca (F) lectrice

Focus : accueil + réservation, fonctionnement BV + règles + catalogue

F demande à L et B :

- En quoi consiste le projet, comment ça marche ?
- Est-ce que je peux lire le Livre avec mon amie qui va bientôt arriver ?
- Est-ce que le Livre est adapté aux enfants ?
- Je ne me sens pas à l'aise avec ce sujet ...
- Est-ce qu'il y a des Livres en NL ?

L : Répond aux questions et montre le catalogue des Livres disponibles.

- Il explique le projet, son fonctionnement et les règles de l'espace
- Il invite la lectrice à faire l'expérience de rencontre d'un LV que d'habitude elle n'aurait jamais côtoyé.

B réserve la plage horaire pour la lecture

B) Lecture

F lectrice + B bibliothécaire lecture + L Livre vivant

Focus : lecture + espace questionnaires + espace break

1. B accompagne F chez L : « Quelle image vous associez au titre que vous avez choisi ? »
 2. B souhaite « Bonne lecture ! » et à la fin de 30' « La lecture vient de terminer, je vous invite à me suivre ! ». B accompagne F à l'espace questionnaires.
 3. B va chez L : « Tout va bien ? La lecture s'est bien passée ? »
- Si oui ...communiquer à l'accueil le changement d'horaire et accompagner le LV à

l'espace questionnaire

- Si pas ... continuer l'expérience de lecture

B.1) Lecture avec soucis

F lectrice + L Livre vivant + B responsable lecture

Focus: problèmes pendant la lecture + questions trop intimes + la sécurité/protection

- F pose des questions intimes auxquelles L n'a pas envie de répondre. L répond avec les stratagèmes appris pendant l'atelier : « une tasse de café s'est renversée sur la page ... le chapitre n'a pas encore été édité... le chat a mangé la page où vous auriez pu trouver les réponses à votre question ».
- F est agressive: elle n'a pas envie de dialogue mais a une attitude combative/fermée/agressive. L fait appel à B et lui demande un « verre de grenadine ». B demande à L de la suivre pour chercher le verre ensemble. B accompagne L vers l'espace break, elle met le Livre en sécurité puis va chez F: « le Livre est fatigué, il a besoin d'un pause, on vous invite à participer prochainement ».

C. Espace questionnaires

D. Espace Break

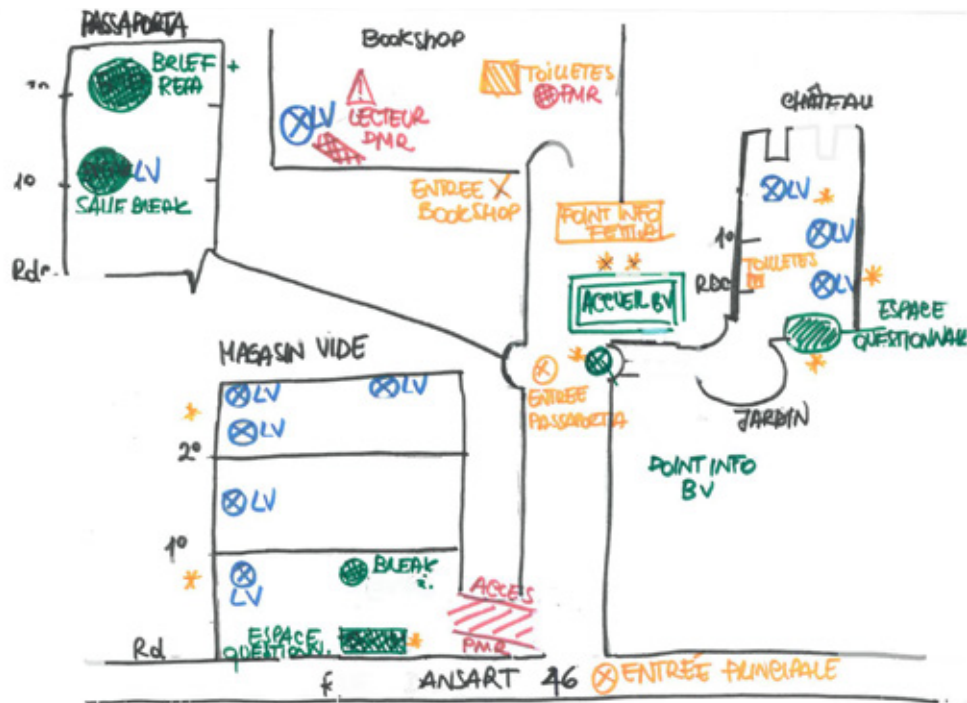
* Matériel /Espace :

- espace assez grand pour pouvoir mettre en place plusieurs saynètes et diviser la salle entre espace accueil/lecture/break/questionnaires.
- Il est important d'aménager l'espace en créant une micro BV et donner une idée visuelle aux futurs bibliothécaires. Au plus la mise en scène est concrète, au mieux c'est.
- matériel à prévoir : flipchart pour grille de réservation + petites tables /chaises + exemple de documents utilisés (catalogue, grille bibliothécaires, règles BV, questionnaires).

19h50 apéro tous ensemble

Présentation du planning de la journée événement BV (horaires, logistique,...) + propositions des rôles et fonctions selon les envies de chacun

PHASE D) L'ÉVÉNEMENT



*Carte implantation BV - Festival Passaporta (mars 2019)

RÔLE : BIBLIOTHÉCAIRE

Les bibliothécaires ont un rôle clé dans la mise en place de l'événement BV, ils représentent les coulisses de l'événement. Ils assurent le bon fonctionnement de la journée et des rencontres-lectures : ils se font garants d'une ambiance sereine, protégée, tout en préservant l'intimité des lectures. Voici un descriptif des rôles et des fonctions de chaque bibliothécaire.

RÔLE : BIBLIOTHÉCAIRE - LECTURE

- Accompagner le lecteur vers le Livre vivant choisi
- Sur le trajet, poser la question : « Quel mot/image associez-vous au titre? » (voir grille de lecture)
- Souhaiter bonne lecture : « Chers/chères lecteur/trice et Livre vivant, bonne lecture.»
- Surveiller le temps (une lecture de **MAX 30 minutes**, pas plus)
- Mettre fin à la lecture : « Chers/chères lecteur/trice et Livre vivant, la lecture vient de se terminer.»
- Rappeler au lecteur de compléter le questionnaire, lui indiquer le poste questionnaires
- Après chaque lecture, demander au Livre vivant si tout se passe bien et s'il a besoin d'une pause
- Un membre de l'accueil vous enverra un message par téléphone pour venir chercher un lecteur
- **Toujours communiquer aux bibliothécaires de l'accueil** s'il y a du retard ou des pauses
- Si le lecteur a eu un problème après la lecture, prévenir l'accueil, et/ou le coordinateur (Francesca)
- Si le lecteur a eu un problème pendant la lecture, il va demander un verre de grenadine au Bibliothécaire - lecture
- Si un Livre vivant vous demande un verre de grenadine, inviter le Livre à aller chercher le verre ensemble, appeler le coordinateur (Francesca), demander au Livre ce

qui s'est passé, l'accompagner dans un lieu sûr puis revenir interrompre la lecture avec : « Le Livre vivant a été momentanément retiré du catalogue, je suis obligé d'interrompre la lecture. »

Bien respecter la règle des 30 minutes de lecture, pas plus ! On peut accorder 10 min supplémentaires si une traduction est prévue.

Il y a des Livres vivants qui souhaitent être prévenus 5 min avant la fin de la lecture. Dans ce cas, notez-le dans la grille de lecture et faites-lui un signe 5 min avant la fin.

Bien veiller à la **sécurité de l'espace** :

- relationnel - être attentif aux Livres vivants et au moment de la lecture
- physique - éviter les intrusions des personnes qui dérangent l'intimité

L'astuce du verre de grenadine est **utilisé dans des situations graves uniquement !** Mettre en sécurité le Livre vivant et éviter la confrontation avec le lecteur.

RÔLE : BIBLIOTHÉCAIRE - ACCUEIL

- Accueillir les lecteurs, donner quelques infos sur le fonctionnement du projet (ne pas entrer dans les détails, ce sera pour après l'expérience de lecture)
- Montrer le catalogue
- Inviter le lecteur à choisir un Livre vivant qu'il n'aurait pas l'occasion de rencontrer
- Proposer l'expérience de lecture individuelle
- Noter les réservations des lecteurs dans la grille
- Inviter le lecteur à lire les règles de la BV
- Rappeler de remplir le questionnaire à la fin de la lecture
- Toujours rester en communication avec le bibliothécaire - responsable lecture. Envoyez-lui un message pour l'informer quand il y a un lecteur à venir chercher.
- Pour toute question supplémentaire sur La Concertation et ses projets, inviter les lecteurs à prendre la carte de visite et voir si une personne de l'équipe LAC est visible/disponible (Béatrice, Francesca, Lapo, Omar, Antoine).

Inviter les lecteurs qui ont fait l'expérience de lecture à connaître le projet plus en détails au point info juste à côté de l'accueil.

Si le Livre vivant choisi est déjà réservé/pris, proposer la rencontre d'un autre Livre vivant disponible.

En cas de famille ou de couple inséparable, possibilité d'une lecture à plusieurs. Par contre, éviter des lectures collectives entre personnes qui ne se connaissent pas.

L'accueil dispose d'une liste des contacts de tous les bibliothécaires - responsables lecture.

RÔLE : BIBLIOTHÉCAIRE - QUESTIONNAIRES

- Donner les questionnaires aux lecteurs après chaque lecture
- S'il y a des personnes qui ne savent pas lire et/ou écrire, aider la personne et transcrire l'évaluation orale
- Demander au lecteur comment s'est passée la lecture, s'il y a des phrases ou commentaires intéressants, notez-les dans un cahier
- Si des personnes curieuses entrent dans l'espace de lecture, les diriger vers l'accueil pour plus d'infos
- Expliquer (sur demande) le concept de la BV ou envoyer les personnes au point info à côté de l'accueil
- Pour toute question supplémentaire sur La Concertation et ses projets, inviter les lecteurs à prendre la carte de visite et voir si une personne de l'équipe LAC est visible/disponible (Béatrice, Omar, Francesca, Lapo, Antoine).

Chaque lecteur remplit un seul questionnaire pour une ou plusieurs lectures (si un lecteur doit faire une autre lecture, il doit garder le même questionnaire et le rendre après la dernière lecture).

Bien veiller à la sécurité de l'espace physique : éviter les intrusions des personnes qui dérangent l'intimité.

Exemple de Division de fonctions Bibliothécaires et Livres vivants

[Festival Passaporta (mars 2019)]

30 mars [14h - 18h]

BIBLIOTHÉCAIRE	RÔLE / ESPACE
Juliette (fr)	B. Lecture / Château
Lara (fr)	B. Questionnaires / Magasin
Ans (nl)	B. Lecture / Magasin
Livia (nl)	B. Questionnaires / Château
Corentin (fr)	B. Lecture / Magasin
Pit (nl)	B. Lecture / Château
Samui (fr)	Check Joker
Antoine (fr)	Photo - Check Joker
Béatrice (fr-nl)	B. Accueil
Lapo (fr)	Point Info
Erika (nl)	B. Accueil
Benedicte (nl)	Point Info

31 mars [14h - 18h]

BIBLIOTHÉCAIRE	RÔLE / ESPACE
Juliette (fr)	B. Lecture / Château
Lara (fr)	B. Questionnaires / Magasin
Ans (nl)	B. Lecture / Magasin
Livia (nl)	B. Questionnaires / Château
Corentin (fr)	B. Lecture / Magasin
Pit (nl)	B. Lecture / Château
Samui (fr)	Check Joker
Antoine (fr)	Photo - Check Joker
Béatrice (fr-nl)	B. Accueil
Lapo (fr)	Point Info
Erika (nl)	B. Accueil
Benedicte (nl)	Point Info

30 mars [14h - 18h]

BIBLIOTHÉCAIRE	LIVRE VIVANT	ESPACE
Ans	Homosexuelle	Magasin (rdc)
	Autiste	Magasin (I étage)
Corentin	Alcoolique	Magasin (II étage)
	Dépressive pendant l'enfance	Magasin (II étage)
Pit	Maman d'un jeune parti en Syrie	Château (rdc)
	Lecteur (PMR)	Bookshop
Juliette	Médinard	Château (I étage)
	Employée d'une multinationale	Château (I étage)

31 mars [14h - 18h]

BIBLIOTHÉCAIRE	LIVRE VIVANT	ESPACE
Pit	Féministe	Château (I étage)
	Etranger	Château (I étage)
	Maman d'un jeune parti en Syrie	Château (rdc)
Dina	Femme à roulettes	Magasin (rdc)
	Lecteur (PMR)	Bookshop
Sophie	Femme maniaco-dépressive	Magasin (II étage)
	Autiste	Magasin (I étage)
Elise	Employée d'une multinationale	Magasin (II étage)
	Femme voilée	Magasin (II étage)

CATALOGUE



> MAMAN D'UN JEUNE PARTI EN SYRIE

Langues disponibles : **FR/NL/EN** - adolescents bienvenus à partir de 15 ans
Je n'ai rien vu, j'ai essayé de l'empêcher mais ma vie ne sera plus pareille. La guerre en Syrie est devenue mon quotidien depuis janvier 2014. Que faire? Pourquoi lui? Pendant et après...

> L'ALCOOLIQUE

Langues disponibles : **FR** - adolescents bienvenus à partir de 16 ans
L'alcoolique va vous expliquer ce qu'a été sa vie, aussi bien sa descente vers son fond, que sa remontée vers une nouvelle vie, en abordant un peu tous les aspects de sa vie que cela a touché. Cette histoire est pleine d'anecdotes, et il n'y a que du vécu. Aucun roman, mais un morceau de biographie.

> HOMOSEXUELLE

Langues disponibles : **FR/NL/EN** - enfants bienvenus (à partir de 6 ans)
A 13 ans, elle réalise qu'elle est lesbienne. Elle déteste le mot et déteste l'être aussi. Puis commence le chemin de l'acceptation et de faire son coming out envers sa meilleure amie et ses parents.

> FEMME MANIACO-DEPRESSIVE

Langues disponibles : **NL** - adolescents bienvenus à partir de 16 ans
Je vous amène avec moi dans le temps, à une période intense riche en émotions extrêmes. Quand je vole, je vole haut. Quand je tombe, je m'écrase. Je suis heureuse jusqu'à l'extase, amoureuse jusqu'à l'obsession, inquiète jusqu'à ce que la peur me paralyse, fatiguée jusqu'à l'épuisement et à en finir complètement...vidée. Mais je me relève, à chaque fois.

> POLICIER

Langues disponibles : **FR** - enfants bienvenus
Témoignage de l'intérieur, spécialisé dans les affaires de mineurs et de violences intrafamiliales, j'ai vu la gendarmerie et puis la police se bonifier en quarante ans.

> MALADE ET CONDAMNÉE (...MAIS TOUJOURS VIVANTE)

Langues disponibles : **FR/NL/EN** - enfants bienvenus (accord des parents)
Comment faire mentir les médecins quand on a un pronostic de survie de 3 à 6 mois. Ce matin, comme tous les matins, j'étais pleine de gratitude pour la belle qualité de ma deuxième vie.

> EMPLOYÉE D'UNE MULTINATIONALE

Langues disponibles : **FR/EN/ES/CAT** - adolescents bienvenus à partir de 16 ans
Comment commencer et continuer sa carrière. Les raisons et circonstances qui m'ont menée jusque là. Expériences, anecdotes et apprentissages.

> MISSIONNAIRE EXPULSÉ

Langues disponibles : **FR/LINGALA/KIKONGO**
Originaire du Congo, j'ai été accueilli avec honneur et empressement au diocèse de Namur comme prêtre pendant douze ans. Le 29 août 2013, j'ai été licencié comme un malpropre avec injonction de quitter le territoire belge.

> FILLE DES COLONISATEURS

Langue disponible : **FR/NL** - enfants bienvenus
Rentre du Congo à l'indépendance, et découvre la colonisation

RÈGLES DE LECTURE

Les Livres, tout comme les lecteurs, sont des personnes : à traiter avec dignité, respect et courtoisie.

1. Veille à ne pas adopter, ou encourager, tout comportement abusif au regard des personnes ou du lieu de la BV : s'enivrer, se droguer, offenser ou agresser verbalement ou physiquement.
2. Veille à ne pas prêcher pour une cause, faire de l'évangélisation ou du prosélytisme, ou encore soutenir l'affiliation à un parti ou à une cause. Par contre, toutes les discussions, les débats et les partages sont encouragés.
3. Veille à ne pas utiliser toute forme de langage (verbal ou non-verbal) inapproprié, à ne pas adopter des comportements intimidants envers les autres.
4. Le Livre partage une partie de son vécu : veille à respecter cet acte de confiance, ici ou ailleurs (ce qui est dit ici reste ici), et à ne pas utiliser ces informations pour harceler, forcer, intimider, manipuler, blesser, ou déshonorer l'autre.
5. Rappelle-toi que le Livre vivant, tout comme le lecteur, a le droit de ne pas répondre aux questions posées. Il peut interrompre la conversation s'il le souhaite.
6. Rappelle-toi que la sensibilité de chacun.e est différente : certaines personnes peuvent ne pas comprendre ton humour ou ta manière de plaisanter.
7. Signale aux bibliothécaires et/ou aux organisateurs tout problème rencontré lors de ton expérience au cours de la BV.
8. Veille à rendre le Livre dans l'état psychologique et physique dans lequel tu l'as emprunté.



PHASE E) L'ÉVALUATION

Le moment d'évaluation est un moment indispensable pour la mise en place du projet BV et l'identification de ses perspectives ainsi que de son évaluation.

Chaque opérateur dispose de ses outils d'évaluation qui varient en fonction du contexte, le partenariat et l'époque dans laquelle le projet est implémenté.

Pour mener une évaluation du projet nous nous appuyons sur plusieurs outils :

1. Les questionnaires d'évaluation remplis par les lecteurs/bibliothécaires/LV
2. Les commentaires notés par le bibliothécaire responsable des questionnaires
3. Trois différentes réunions : en interne avec l'équipe, les partenaires et avec LV + bibliothécaires.

Voici les formats des questionnaires que nous utilisons lors de chaque événement.



QUESTIONNAIRE POUR LES BIBLIOTHÉCAIRES

L'équipe de la Bibliothèque Vivante te remercie beaucoup d'avoir accepté de remplir ce petit questionnaire. Pour rappel, celui-ci est totalement anonyme.

Age :

Nationalité :

Commune de résidence :

1. Qu'est ce qui t'a poussé à devenir bénévole pour cet événement ?

- Le projet BV
- Le défraiement
- Les ses activités proposées par les organisateurs :
- La Concertation
- Le boson
- Autre (préciser) :

2. As-tu aimé cette expérience ?

- Beaucoup Moyennement Peu Pas du tout

3. Qu'as-tu le plus apprécié de cette expérience ?



4. Qu'as-tu le moins apprécié ?

5. Cette expérience de bénévolat a-t-elle correspondu à tes attentes ?

- Oui Non.
Pourquoi ?

6. As-tu reçu toutes les informations nécessaires pour te préparer à la journée ?

- Oui Non.
Pourquoi ?

7. Souhaiterais-tu répéter l'expérience de bénévolat au sein du projet BV ?

- Oui Non

8. Serais-tu disponible pour participer à un moment d'évaluation de la journée ?

- Oui Non

9. Pour la prochaine édition, souhaiterais-tu faire l'expérience BV en tant que lecteur et/ou Livre vivant ?

- Non Oui.
Spécifier :

10. Tu as pris connaissance de l'événement via :

- La page FB de La Concertation
- La page FB du boson
- La newsletter de La Concertation
- La newsletter de boson
- Autre (préciser) :

QUESTIONNAIRE POUR LES LIVRES VIVANTS

Age :

Nationalité :

Commune de résidence :

1. Combien de lecteurs t'ont choisi pendant la BV aujourd'hui ?

2a. Estimes-tu que cette expérience a été positive ? (Explique-nous en quelques mots)

Oui, beaucoup :

Oui, assez :

Moyennement :

Non :

2b. Est-ce la première fois que tu es « Livre » ?

Oui

Non

3. Serais-tu prêt(e) à renouveler cette expérience ?

Oui, car :

Non, car :

4. Quels sont les questions plus récurrentes que les lecteurs t'ont posées ?



5. Quel est le moment le plus intense/significatif de cette expérience en tant que Livre ?

6. As-tu eu des difficultés/problèmes à gérer pendant la lecture ?

Non

Oui. Lesquels ?

7. T'es-tu senti suffisamment préparé pour l'expérience de lecture en tant que Livre vivant ?

Oui

Non

8. Si non, y a-t-il des aspects que tu aurais souhaité travailler de manière plus approfondie pour te sentir plus préparé(e) ? Lesquels ?

9. As-tu des conseils afin d'améliorer les prochaines éditions de la Bibliothèque Vivante ? (Par rapport aux livres, staff, lecteurs, catalogue, espace, workshop, etc.)

10. Pour les Livres vivants qui ont participé au moins à deux éditions de la BV

10a. Est-ce qu'il y a eu une évolution dans votre expérience en tant que Livre vivant ? (histoire racontée, interaction avec le lecteur, participation au projet, ...)

10b. Quel est l'impact de votre expérience de Livre vivant sur votre vie quotidienne ? (prise de conscience, réseautage, dynamiques, habitudes/attitudes ...)

11. Autres commentaires / suggestions :

QUESTIONNAIRE POUR LES LECTEURS/ LECTRICES

Age :

Nationalité :

Commune de résidence :

1. Quel(s) livre(s) as-tu emprunté(s) aujourd'hui ? Indique le(s) titre(s).

2. As-tu aimé cette expérience ?

Beaucoup Moyennement Peu Pas du tout

3. Quelles sont les images/étiquettes auxquelles tu as pensé au moment du choix du titre ? (trois mots)

4. Qu'as-tu retenu de l'histoire ?

5. Pendant la lecture, t'es-tu senti un peu mal à l'aise ?

Non Oui.

Pourquoi ?

6. Recommanderais-tu l'expérience BV à d'autres ?

Non Oui



7. Pour la prochaine édition, aimerais-tu avoir la possibilité d'échanger tes impressions de lecture avec d'autres lecteurs ?

Non Oui.

As-tu des suggestions sur comment le faire ?

8. Tu as pris connaissance de l'événement via :

La page FB de La Concertation

La page FB du boson

La newsletter de La Concertation

La newsletter du boson

Autre (préciser) :

9. Souhaiterais-tu devenir Livre vivant ?

Non Oui

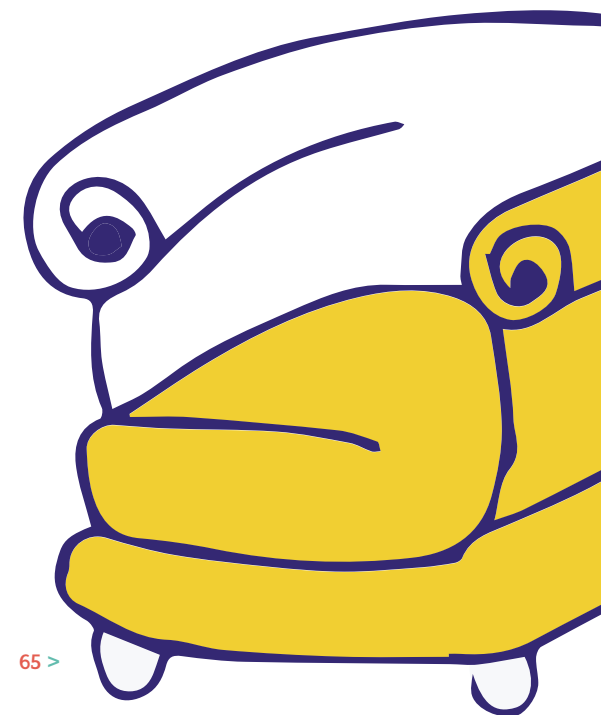
Si oui, pourrais-tu nous laisser tes coordonnées ?

Toute suggestion d'amélioration est la bienvenue !

SAVIEZ-VOUS QUE ...?

- Il y a des Livres vivants qui racontent un avant- goût de leur histoire à la radio ...
- Pendant un événement Bibliothèque Vivante, il y a souvent des lectures animées et des activités pour les enfants ... et les adultes
- Dans certains pays, vous pouvez rencontrer des Livres vivants dans un wagon réservé pendant votre voyage dans le train ...
- Dans certains pays, l'histoire des Livres vivants est disponible aussi en langue des signes ...
- Juste après la rencontre avec le Livre vivant, les lecteurs peuvent échanger leurs impressions, coups de cœur, coups de gueule avec d'autres lecteurs dans un espace dédié ...
- Dans certains pays, les bibliothèques organisent une Bibliothèque Vivante hebdomadaire et les Livres vivants font partie de la collection de la bibliothèque ...
- Parfois la Bibliothèque Vivante donne rendez- vous aux lecteurs et lectrices, bibliothécaires et Livres vivants pour aller plus loin : un apéro-découverte des mécanismes psycho-sociaux qui sont à la base de la stigmatisation ...

- Il existe une animation construite avec les Livres vivants qui s'appelle « La toile des Portraits », qui permet de parler des stéréotypes et du projet Bibliothèque Vivante dans l'espace public ...
- Dans certaines Bibliothèques Vivantes, il y a une section dédiée aux messages personnels adressés aux Livres vivants. Chaque lecteur et lectrice peut écrire au Livre vivant rencontré et lui laisser un message personnel dans une enveloppe ...
- Dans certains pays, les lecteurs et lectrices peuvent faire appel à un Dictionnaire vivant ...
- Certaines Livres vivants suivent l'atelier « Incarner son récit » en faisant appel aux techniques du mouvement et du théâtre pour mieux porter et transmettre leur récit aux lecteurs et lectrices intéressés.es.



GLOSSAIRE

ACRONYMES

BV : Bibliothèque Vivante

CdE : Conseil de l'Europe

DH : Droits de l'Homme

LV : Livres vivants

GLOSSAIRE

Cartographie des stéréotypes : procédure d'analyse qui permet de cartographier les publics atteints d'une stigmatisation à partir de quatorze catégories identitaires.

Catégorie identitaire : groupement auquel plusieurs individus s'identifient ou sont identifiés. Dans ce cadre nous ferons référence aux quatorze catégories suivantes : invalidité, origine, genre, langue, couleur de peau, orientation sexuelle, statut social, âge, apparence de style de vie, religion, profession, habitudes alimentaires, commune de résidence, hobby.

Catalogue : ensemble des Livres vivants disponibles le jour de l'événement Bibliothèque Vivante.

Collection : ensemble des Livres vivants qui ont été formés au cours du projet.

Discrimination : traitement injuste ou inégal d'un individu ou de plusieurs membres d'un groupe social sur base de caractéristiques personnelles.

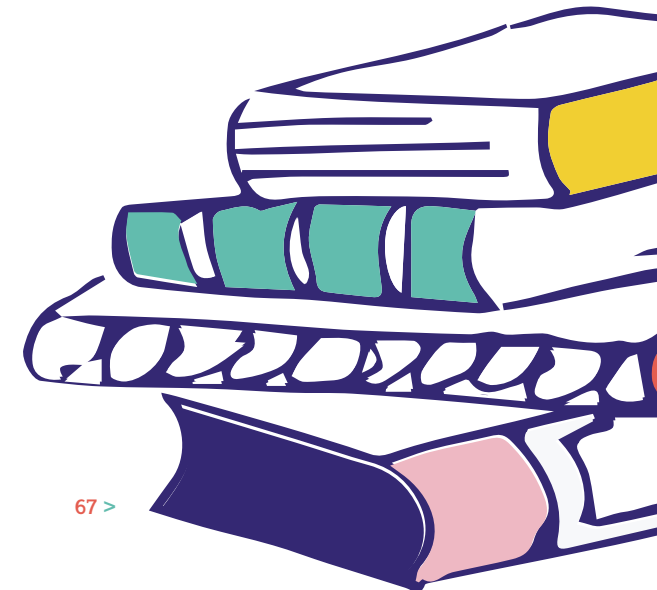
Espace Break (ou Dépôt) : espace dédié à la pause et au réconfort des Livres vivants

Exogroupe : groupe autre que celui auquel un individu s'identifie et considère comme son groupe d'appartenance.

Préjugé : attitude négative à l'égard d'un individu en référence à son appartenance à un groupe donné. Ce que j'éprouve.

Stéréotype :

1. une croyance qu'une personne entretient au sujet des caractéristiques des membres d'un exogroupe
2. une généralisation touchant un groupe de personnes et les différenciant des autres. Ce que je crois savoir de l'autre.



POUR ALLER PLUS LOIN

LES FONDAMENTAUX :

- Abergel, A. et al. (2006). La couverture ne fait pas le livre ! Le Guide de l'Organisateur de la Bibliothèque vivante. Budapest, Hongrie : Les Éditions du Conseil de l'Europe.
- Assemblée Générale des Nations Unies. (1948). Déclaration universelle des droits de l'Homme. Genève, Suisse.
- Conseil de l'Europe. (1950). Convention européenne des droits de l'Homme. Rome, Italie.
- Ligue des Droits Humains. (2019). État des droits humains en Belgique. Rapport 2018. Bruxelles, Belgique.
- Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie. (2015). Le guide de l'antiracisme. Bruxelles, Belgique.
- Salès-Wuillemin, E. (2006). La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale. Paris, France : Dunod.
- Unia. (2019). Renouer avec les droits humains. Rapport annuel 2018. Bruxelles, Belgique.

- Unia. (2019). Lexique Discrimination, en ce compris sexe et délits de haine. Bruxelles, Belgique.
- Unia. « Discrimination : quelques précisions ». Sur <https://www.unia.be/fr/criteres-de-discrimination/discrimination-quelques-precision>.

DOCUMENTS ET ARTICLES :

- Dumaine, M. (2014). La « bibliothèque vivante » (Mémoire). Université de Lyon, France.
- Garambois, M. (2016). Le métier de bibliothécaire à l'épreuve des stéréotypes : changer d'image, un enjeu pour l'advocacy (Mémoire). Université de Lyon, France.
- Groyecka, A., Witkowska, M., Wróbel, M.I., Klamut, O., & Skrodzka, M. (2019). Challenge your stereotypes ! Human Library and its impact on prejudice in Poland. Journal of Community and Applied Social Psychology, 29(4), 311-322.
- Watson, G.J. (2015). "You shouldn't have to suffer for being who you are": An Examination of the Human Library Strategy for Challenging Prejudice and Increasing Respect for Difference (Thèse). Curtin University, Australie.

VIDÉOS :

- Ted Talk What can a Human Library do to you? - Dorota Mołodyńska-Kuntzel, 2011. <https://www.youtube.com/watch?v=TK90TC17Cfk>
- Ted Talk Creating the Human Library : Fighting taboos & stigma through dialogue - Ronni Abergel, Bucharest 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=6ZmEqksaEVU>
- Reportage : « Europa Transit. The HUMAN LIBRARY », Wrocław, 2017. https://www.youtube.com/watch?v=Y2n_F0Ij2ew
- Reportage : « The Human Library - body Mod. Extremist », TV Lory Danemark, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=U3WWC1cZZ30>
- Reportage : « The Human Library - Converted to islam », TV Lory, Danemark, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=IN36BXDzh0s>
- Reportage : « Being Read » Telus, Danemark, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=7K2ehhiDfv4>

{ **NE JUGEONS PAS UN LIVRE PAR SA COUVERTURE**
DE COVER ZEGT LANG NIET ALLES OVER HET BOEK }

